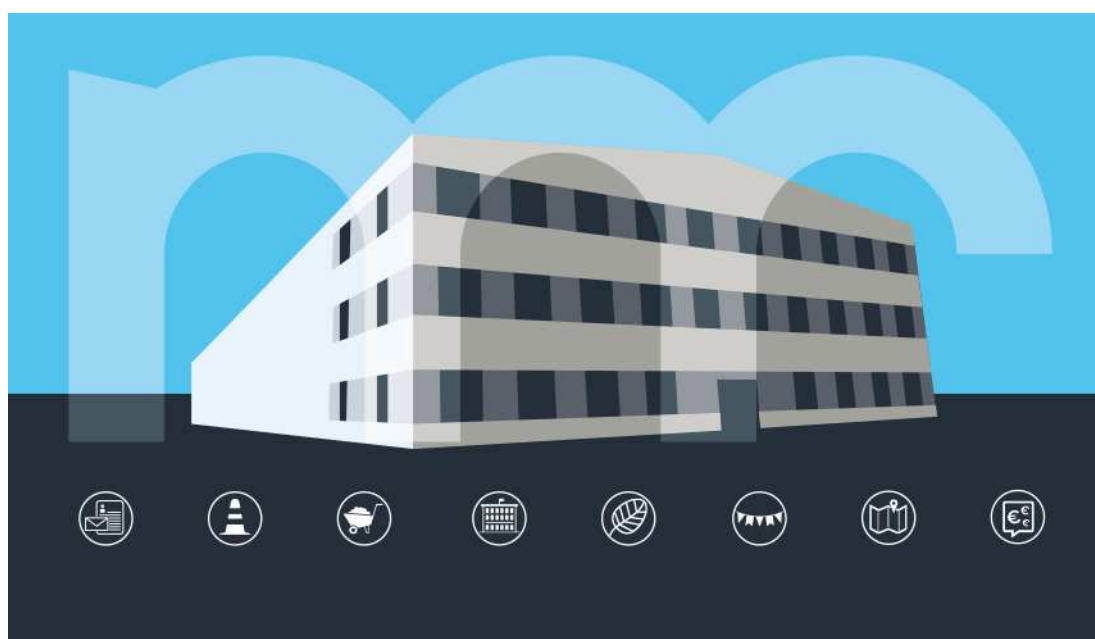


**DOSSIER DE PRESSE**

**INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL  
DE LA VILLE DE ROMANS-SUR-ISÈRE**

**Mardi 27 mars 2018**



Contact presse : Pascale Vernès, responsable du Pôle presse – Service communication de la Ville de Romans-sur-Isère - [pvernes@ville-romans26.fr](mailto:pvernes@ville-romans26.fr) - Tél. 04 75 05 51 41 - Port. 06 89 15 57 09

# UN CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL INNOVANT

La ville a regroupé l'ensemble de ses services techniques sur un seul et même site, en zone industrielle de Romans. Ce nouveau Centre Technique Communal (CTC) répond à un double objectif : une organisation de travail plus efficace et une réduction des coûts de fonctionnement avec, à la clé, la satisfaction des usagers. Installé dans un ancien bâtiment industriel reconverti, il se veut novateur par son organisation fonctionnelle et son concept.

## UNE NECESSAIRE REORGANISATION

Si la partie administrative des services techniques était regroupée, dans sa grande majorité, dans les locaux de l'Hôtel de ville, la plupart des agents de terrain étaient, quant à eux, disséminés en divers points de la ville : les uns étaient installés au sein de mairies annexes, les autres dans des centres techniques communaux (tels ceux de l'avenue du Dr Bonnet et de l'avenue Duchesne), soit huit points en tout. Par ailleurs, ces locaux étaient, pour la plupart, peu fonctionnels et, pour certains, particulièrement vétustes. Pour l'un d'entre eux, en particulier, des rapports pointaient des manquements graves concernant l'hygiène et la sécurité au travail.

En 2014, le souhait de la nouvelle équipe municipale a été de réorganiser les services techniques en regroupant l'ensemble de ses agents (150). D'abord au sein d'une seule et même direction, avec une approche métier et une optimisation des processus, puis au sein d'un seul et même bâtiment, le tout dans un souci de rationalisation, d'efficacité et d'efficience mais aussi de confort de travail pour les agents.

## 1<sup>ER</sup> PAS : LA FERMETURE DES MAIRIES ANNEXES

Un premier pas avait été franchi avec la fermeture, en 2015, des mairies annexes. Cette fermeture avait permis de renforcer l'équipe du service d'accueil Mairie [+], de créer d'un nouveau dispositif, Allô Mme le Maire -aujourd'hui plébiscité- et de contribuer ainsi à l'une des priorités que s'était fixée l'équipe municipale : la satisfaction des usagers. Des efforts récompensés par l'obtention du label qualité Marianne.

## UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Le regroupement des services techniques va également dans ce sens. C'est pourquoi, dès la fin de l'année 2015, des négociations ont été engagées pour l'acquisition d'un bâtiment dans la zone industrielle des Allobroges, acquisition qui a été finalisée le 11 octobre 2016 pour un montant de 1,2 million d'euros.

À peine un mois plus tard, après un aménagement réalisé dans un délai restreint et pour un coût modéré, en grande partie grâce au travail effectué par les services de la Ville, la direction et la partie administrative des services techniques emménageaient dans des locaux d'environ 900 m<sup>2</sup> avec une organisation spatiale de nature à faciliter les échanges et des bureaux lumineux, agréables, offrant aux agents un espace de qualité et des conditions de travail optimales.

## **LES ATELIERS : UN AMENAGEMENT DE TYPE INDUSTRIEL, MODERNE, FONCTIONNEL ET ADAPTABLE**

Dans la foulée, la partie ateliers était aménagée : un aménagement de type industriel, moderne, fonctionnel et adaptable, grâce, notamment, à des cloisons mobiles. Adossé au bâtiment administratif, l'entrepôt qui accueille aujourd'hui ces ateliers s'étend sur une surface de 2300 m<sup>2</sup> avec une hauteur de plafond à 10 mètres. Il a été compartimenté en sept blocs, étudiés pour les besoins de chacun, avec une division par métier : espaces verts, propreté urbaine, bâtiments, voirie, garage, signalisation, festivités.

Chacun de ces blocs a été doté d'un ou de plusieurs accès avec des portes de 4,50 m de haut, prévues pour un gabarit poids lourds. Afin d'optimiser les surfaces, des mezzanines ont été aménagées pour le stockage du matériel et sécurisées. L'ensemble des ateliers sont par ailleurs dotés de racks, plus fonctionnels en termes de rangement.

Au fond de cet entrepôt, en rez-de-chaussée et sur deux étages -qu'il a fallu construire de toutes pièces- ont été aménagés trois bureaux, des vestiaires avec des blocs sanitaires, un réfectoire et une salle de repos, conformément au code du travail. Le tout étant desservi par un ascenseur. Un magasin de 100 m<sup>2</sup> a également été créé pour stocker et gérer les fournitures. Dans un souci de rationalisation, sa gestion a été confiée à la direction commune (Ville/Agglo) des Achats.



L'entrepôt avant travaux – 1<sup>re</sup> pierre – mai 2017 @Joël-Garnier – Ville de Romans-sur-Isère

A l'extérieur, à proximité des ateliers, un abri de 600 m<sup>2</sup> a aussi été bâti pour stationner les véhicules les plus gros et notamment les engins de la voirie. Plusieurs poches de parkings (185 places) ont été réalisées avec, de surcroît, au milieu d'un carré de verdure, une petite aire de détente pour les agents. Tout au bout de ces parkings, des box ont été construits afin d'entreposer divers matériaux nécessaires au fonctionnement des services (compost, gravier, mélange à béton), ainsi qu'une rampe pour le déchargement des bennes et un abri à sel.

Petite précision : l'ensemble du site est sous surveillance par le biais de trois caméras et les accès sont badgés.

## LA METHODE DES 5 S

Ce chantier, et plus largement cette nouvelle organisation, ont fait l'objet d'un accompagnement en interne. Cette accompagnement s'est notamment traduit par l'application de la méthode des 5 S à laquelle les agents ont été formés, tant pour le déménagement de leurs divers lieux de travail que pour leur installation dans les nouveaux locaux.

Cette méthode, d'inspiration japonaise, est une technique de management qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité. Elle permet d'optimiser en permanence les conditions et le temps de travail, en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan ou d'un espace de travail. Cela se traduit aussi par : moins de perte de matériel, moins d'accidents, un environnement de travail plus agréable, une ouverture vers des méthodes de qualité plus élaborées.

Les 5 S proviennent des cinq opérations qui constituent la méthode

Mot japonais	Actions associées
Seiri	Trier, jeter, recycler, archiver, placer les outils de travail selon leur fréquence d'utilisation
Seiton	Ranger, classer de manière à l'imiter les déplacements physiques ou le port d'objets lourds, optimiser l'espace
Seiso	Nettoyer, réparer
Seiketsu	Ordonner les documents ou son poste de travail de manière à ce qu'une autre personne puisse s'y retrouver
Shitsuke	Etre rigoureux, appliquer les 4 opérations précédentes et les maintenir dans le temps.

## L'APPROCHE METIERS

L'aménagement de ce nouveau centre technique communal traduit la volonté de la municipalité de réorganiser les services techniques avec une approche métier. A l'époque des mairies annexes, les équipes étaient pluridisciplinaires. Aujourd'hui cadres et agents sont des spécialistes dans leur domaine, ce qui permet de développer une expertise sur tout l'espace public et d'obtenir ainsi de meilleurs résultats sur le terrain. Avec un taux de 89 % d'usagers satisfaits, notamment dans les domaines de la Propreté urbaine et des Espaces verts, le sondage réalisé, en décembre dernier, par un cabinet indépendant, auprès d'un échantillon de la population, abonde en ce sens.

La volonté était également que toute la chaîne hiérarchique soit présente sur le site pour un management plus efficace et un véritable suivi des équipes de terrain.

## UN EQUIPEMENT AUTOFINANCE

Le coût global de l'opération (achat des bâtiments et de parcelles annexes, études et travaux d'aménagement) est de 3,7 M€. Il devrait être largement autofinancé par les économies réalisées sur les fluides (300 000 € sur 15 ans), par l'arrêt des locations de certains bâtiments (900 000 € sur 15 ans) et par la vente en cours ou à venir des tènements libérés (1 135 000 € pour les CTC Duchesne et Bonnet). Cet investissement, en outre, a été synonyme de travail pour de nombreuses entreprises locales. Rappelons que 100 000 euros investis sur terrain, c'est un emploi préservé.

## Parole d'élu

### Franck Astier, adjoint au maire délégué à la Voirie, aux Bâtiments et à l'Optimisation budgétaire

*« Ce nouveau centre technique communal était très attendu des agents. Quand je les ai rencontrés, à mon arrivée, en 2014, cela faisait 14 ans qu'on leur en parlait, 14 ans qu'ils l'attendaient. En trois ans, nous l'avons fait ! C'était un passage obligé, indépendamment de notre projet politique, compte tenu de l'état plus que vétustes des locaux qu'ils occupaient. Toute modestie gardée, et si j'en juge par les divers centres techniques communaux que nous avons pu visiter avant de réaliser celui-ci, c'est un bel outil, avec un concept novateur, qui devrait faire référence dans la région. »*

## SUIVI ET REALISATION DU PROJET

L'ensemble des services techniques ont été mobilisés sur la réalisation de ce projet, en particulier les services Bâtiments, Voirie-Réseaux-Déplacements, Espaces verts mais aussi la Direction Attractivité Développement Innovation pour la partie accompagnement.

L'architecte est M. Luigi Puricelli

Répartis en 13 lots, les travaux d'aménagement ont été attribués aux entreprises suivantes :

1. Gros œuvre : SAS Claude M BTP – M. Claude Michelin :
2. Charpente métallique bardage : Entreprise Bonhomme Bâtiments industriels – M. Lamotte
3. Menuiseries aluminium extérieures –portes sectionnelles – abri à sel : Entreprise Merle – M.Merle
4. Cloison, doublage, isolation, faux-plafonds, peinture : SAS Thomasset – M. Thomasset
5. Menuiserie intérieure, aménagement : entreprise Menuiserie Rochegude – M.Rochegude
6. Carrelage, faïence : Entreprise Jean Bertier et Cie – M.Bertier
7. Sol résine : Entreprise Sorreba Rhône-Alpes – M. Chapon
8. Plomberie, chauffage, sanitaire, VMC : Entreprise Équipement technique – M. Lamotte
9. Électricité courant fort et faible : Drôme Electricité Services – MM. Mézière et Pinet
10. Plateformes : Entreprise Manutan – M. Desmier
11. Sols plastiques : SAS Ganon – Mme Dallet
12. VRD Terrassements : Eurovia Dala, Agence Drôme-Ardèche – M. Chatard
13. Espaces verts : Valente « L'esprit au vert » - M.Berruyer

Ascenseur : Entreprise Copas ascenseurs – M. Copas

A cela il faut ajouter les bureaux d'études techniques :

1. Bureau de contrôle : Alpes Contrôle – M. Benoît
2. CSPS : Drôme Ardèche Coordination – M. Courtier de Vesles
3. BET structure Béton : Bureau Mathieu – M.Paya
4. BET structure métallique : SICS – M. Bouveron
5. BET thermique : Dauphiné Conseils Énergies – M. Vallin

## LE CTC EN CHIFFRES

### LES COUTS

**3,7 M€**

Coût global de l'opération (achat des bâtiments et de parcelles annexes, études et travaux d'aménagement)

**1,2 M€**

Coût du bâtiment (3147 m<sup>2</sup>) et de la parcelle (6095 m<sup>2</sup>) acquis par la Ville en octobre 2016 pour la réalisation du CTC

### LES SURFACES

**3147 m<sup>2</sup>**

Surface du bâtiment acquis par la ville en zone industrielle des Allobroges

**6095 m<sup>2</sup>**

Surface de la parcelle d'origine

**1,5 hectare**

Surface totale acquise pour cette opération avec l'achat d'un terrain à Valence Romans Agglo

### MOYENS HUMAINS

**150**

Nombre d'agents regroupés dans le nouveau CTC

**8**

Nombre de services : Pôle administratif, Voirie-Réseaux-Déplacements, Propreté urbaine, Bâtiments, Espaces verts, Festivités-Logistique, Bureau d'études-Voirie, Achats et Contrats publics

### ECONOMIES REALISEES

**300 000 € (sur 15 ans)**

Sur les fluides

**900 000 € (sur 15 ans)**

Arrêt des locations de certains bâtiments

**1 135 000 €**

Produit estimé de la vente en cours ou à venir des tènements libérés (CTC Duchesne et Bonnet)